ABG FINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 220 000 euros
Siège social : 37, avenue de la Tessoualle
49300 CHOLET
490 812 989 RCS ANGERS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 SEPTEMBRE 2025

AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2025

RESOLUTION PROPOSEE ET VOTEE

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 de la manière suivante :

Origine :
Bénéfice de l'exercice ..... 139 748,82 euros

Affectation :
A titre de dividendes aux associés .....22 000,00 euros
Le solde au compte « Autres réserves »..... 117 748,82 euros
Total ..... 139 748,82 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 1 euro.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.
Il est précisé que les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 sont éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :
Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

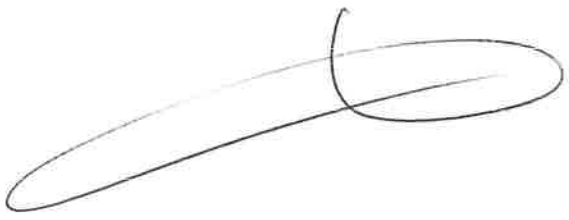
RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDES	DATE DE LA DECISION	
31/03/2024	22.000 €	30/09/2024	
31/03/2023	22.000 €	25/09/2023	
31/03/2022	22.000 € 374.000 €	23/09/2022 31/05/2023	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance



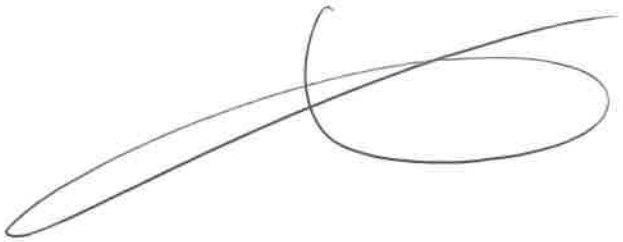
SARL ABG FINANCES

37 avenue de la Tessoualle

49300 CHOLET

Exercice clos le : 31 mars 2025

APE : 4322A SIRET : 49081298900021





CABINET GERARD CHESNEAU
34 RUE DU CARTERON
49300 CHOLET

Tél :0241651068
E-mail :cabinet@chesneauetass.com

BILAN - ACTIF

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ACTIF	Valeurs au 31/03/25			% de l'actif	Valeurs au 31/03/24	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	3 682	483	3 199			
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				16		16
Participations	209 821		209 821		209 821	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**213 503**	**483**	**213 020**	**16**	**209 821**	**16**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				16		10
Clients (3)					403	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	96 000		96 000		96 000	
Autres créances (3)	114 842		114 842		38 186	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				48		52
Actions propres						
Autres titres	647 520		647 520		696 092	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	265 836		265 836	20	294 519	22
Charges constatées d'avance (3)	11 482		11 482	1	6 677	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 135 680**		**1 135 680**	**84**	**1 131 878**	**84**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**1 349 183**	**483**	**1 348 700**	**100**	**1 341 698**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

BILAN - PASSIF

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

PASSIF	Valeurs au 31/03/25	% du passif	Valeurs au 31/03/24	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 220 000)	220 000	16	220 000	16
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		45		42
Réserve légale	22 000		22 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	587 669		542 393	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	139 749	10	67 276	5
SITUATION NETTE	969 418	72	851 669	63
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	5 572		5 572	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**974 989**	**72**	**857 240**	**64**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	197 756	15	197 949	15
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	600			
Fournisseurs, factures non parvenues	12 893	1	12 677	1
Dettes fiscales et sociales	160 459	12	272 606	20
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	2 003		1 227	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**373 711**	**28**	**484 458**	**36**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**1 348 700**	**100**	**1 341 698**	**100**
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	*373 711*		*484 458*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	% CA	Du 01/04/23 Au 31/03/24	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	600 000	100	600 000	100		
Montant net du chiffre d'affaires	**600 000**	**100**	**600 000**	**100**		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			13 286	2	-13 286	-100
Autres produits	193		13		179	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**600 193**	**100**	**613 299**	**102**	**-13 107**	**-2**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	30 017	5	29 234	5	784	3
Impôts, taxes et versements assimilés	27 246	5	52 197	9	-24 951	-48
Salaires et traitements	349 386	58	344 781	57	4 605	1
Charges sociales	163 332	27	228 076	38	-64 745	-28
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	483				483	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	7		11		-3	-31
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**570 471**	**95**	**654 299**	**109**	**-83 828**	**-13**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**29 722**	**5**	**-40 999**	**-7**	**70 721**	**172**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

		Du 01/04/24 Au 31/03/25	% CA	Du 01/04/23 Au 31/03/24	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers							
De participation	(3)	104 146	17	104 151	17	-6	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)						
Autres intérêts et produits assimilés	(3)	12 538	2	7 843	1	4 695	60
Reprises sur prov., dépréciations, transferts		1 428		11 136	2	-9 708	-87
Différences positives de change							
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		**118 112**	**20**	**123 130**	**21**	**-5 018**	**-4**
Charges financières							
Dot. amortissements, dépréc., prov.							
Intérêts et charges assimilées	(4)	8 086	1	7 040	1	1 046	15
Différences négatives de change							
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement				7 815	1	-7 815	-100
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		**8 086**	**1**	**14 855**	**2**	**-6 769**	**-46**
RÉSULTAT FINANCIER		**110 027**	**18**	**108 275**	**18**	**1 752**	**2**
RÉSULTAT COURANT avant impôts		**139 749**	**23**	**67 276**	**11**	**72 473**	**108**
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges							
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS							
Charges exceptionnelles							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Dot. amortissements, dépréciations, prov.							
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES							
RESULTAT EXCEPTIONNEL							
Participation des salariés aux résultats							
Impôt sur les bénéfices							
TOTAL DES PRODUITS		**718 305**	**120**	**736 429**	**123**	**-18 124**	**-2**
TOTAL DES CHARGES		**578 556**	**96**	**669 153**	**112**	**-90 597**	**-14**
Bénéfice ou Perte		**139 749**	**23**	**67 276**	**11**	**72 473**	**108**

(3) Dont produits concernant les entités liées — *104 146* — *104 151*

(4) Dont intérêts concernant les entités liées — *8 086* — *7 040*

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations Produites	Non produites NS	Non produites NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			NA
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRES			NA

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025 dont le total est de 1 348 700,21 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 139 748,82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/06/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent des amortissements dérogatoires

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans :

- les charges et produits exceptionnels pour les provisions pour amortissements dérogatoires

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL					
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	5 571,75			5 571,75
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	**5 571,75**			**5 571,75**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	1 428,23		1 428,23	
	TOTAL	**1 428,23**		**1 428,23**	
	TOTAL GÉNÉRAL	**6 999,98**		**1 428,23**	**5 571,75**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation				
	Dont dotations & reprises - financières			1 428,23	
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8) Brute	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8) Nette	Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (/) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (/) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (/)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ABG CLIMATIQUE - 37 avenue de la Tessoualle 49300 CHOLET - 401184189	100 000,00	1 457 517,00	51,00	209 572,00	209 572,00	51 734,00		8 997 068,00	438 061,00	102 204,00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (1U)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8) Brute	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8) Nette	Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (/) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (/) (1U)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (1U)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (/)
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 3) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	96 000,00	96 000,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 287,00	62 287,00	
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	820,40	820,40	
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)	51 734,33	51 734,33	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	11 482,40	11 482,40	
	TOTAUX	**222 324,13**	**222 324,13**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	11 482,40
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**11 482,40**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	96 000,00
Autres créances	62 287,00
Disponibilités	2 437,50
TOTAL	**160 724,50**

CAPITAUX PROPRES

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	22 000,00	220 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		13 493,00	13 493,00		
Personnel & comptes rattachés		82 800,00	82 800,00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		52 549,42	52 549,42		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 284,00	24 284,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	825,53	825,53		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		197 755,76	197 755,76		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		2 003,22	2 003,22		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**373 710,93**	**373 710,93**		

Renvois

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	185 347,00

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	6 143,78
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 893,00
Dettes fiscales et sociales	126 774,75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**145 811,53**

In Extenso
AUDIT

ABG FINANCES
Société à Responsabilité Limitée
37, avenue de la Tessoualle
49300 CHOLET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2025

IN EXTENSO CENTRE OUEST
Agence : CHOLET
Siège social : 8 rue Eugène Brémond – CS 40007 - 49308 CHOLET cedex
SAS au capital de 29 962 142 euros
792 047 037 RCS ANGERS
Membre de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes Ouest Atlantique
Membre du Conseil Régional de l'ordre des experts comptables Ouest Atlantique

In Extenso
AUDIT

ABG FINANCES
Société à Responsabilité Limitée
37 avenue de la Tessoualle
49300 CHOLET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2025

A l'assemblée générale de la société ABG FINANCES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABG FINANCES relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 878 424 € - RCS Angers 792 047 037

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

IN EXTENSO CENTRE OUEST
3, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 10007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

Fait à CHOLET, le 5 septembre 2025
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO CENTRE OUEST

Xavier ALLEREAU

Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 50 - Fax 02 41 49 10 60
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

BILAN - ACTIF

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ACTIF	Valeurs au 31/03/25			% de l'actif	Valeurs au 31/03/24	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	3 682	483	3 199			
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				16		16
Participations	209 821		209 821		209 821	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**213 503**	**483**	**213 020**	**16**	**209 821**	**16**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				16		10
Clients (3)					403	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	96 000		96 000		96 000	
Autres créances (3)	114 842		114 842		38 186	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				48		52
Actions propres						
Autres titres	647 520		647 520		696 092	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	265 836		265 836	20	294 519	22
Charges constatées d'avance (3)	11 482		11 482	1	6 677	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 135 680**		**1 135 680**	**84**	**1 131 878**	**84**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**1 349 183**	**483**	**1 348 700**	**100**	**1 341 698**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

BILAN - PASSIF

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

PASSIF	Valeurs au 31/03/25	% du passif	Valeurs au 31/03/24	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 220 000)	220 000	16	220 000	16
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		45		42
Réserve légale	22 000		22 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	587 669		542 393	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	139 749	10	67 276	5
SITUATION NETTE	969 418	72	851 669	63
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	5 572		5 572	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**974 989**	**72**	**857 240**	**64**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	197 756	15	197 949	15
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	600			
Fournisseurs, factures non parvenues	12 893	1	12 677	1
Dettes fiscales et sociales	160 459	12	272 606	20
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	2 003		1 227	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**373 711**	**28**	**484 458**	**36**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**1 348 700**	**100**	**1 341 698**	**100**

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an *373 711* *484 458*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

IN EXTENSO CENTRE OUEST
6, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	% CA	Du 01/04/23 Au 31/03/24	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	600 000	100	600 000	100		
Montant net du chiffre d'affaires	**600 000**	**100**	**600 000**	**100**		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			13 286	2	-13 286	-100
Autres produits	193		13		179	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**600 193**	**100**	**613 299**	**102**	**-13 107**	**-2**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	30 017	5	29 234	5	784	3
Impôts, taxes et versements assimilés	27 246	5	52 197	9	-24 951	-48
Salaires et traitements	349 386	58	344 781	57	4 605	1
Charges sociales	163 332	27	228 076	38	-64 745	-28
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	483				483	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	7		11		-3	-31
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**570 471**	**95**	**654 299**	**109**	**-83 828**	**-13**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**29 722**	**5**	**-40 999**	**-7**	**70 721**	**172**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 732 047 037

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	% CA	Du 01/04/23 Au 31/03/24	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)	104 146	17	104 151	17	-6	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 538	2	7 843	1	4 695	60
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	1 428		11 136	2	-9 708	-87
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**118 112**	**20**	**123 130**	**21**	**-5 018**	**-4**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	8 086	1	7 040	1	1 046	15
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement			7 815	1	-7 815	-100
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**8 086**	**1**	**14 855**	**2**	**-6 769**	**-46**
RÉSULTAT FINANCIER	**110 027**	**18**	**108 275**	**18**	**1 752**	**2**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**139 749**	**23**	**67 276**	**11**	**72 473**	**108**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	**718 305**	**120**	**736 429**	**123**	**-18 124**	**-2**
TOTAL DES CHARGES	**578 556**	**96**	**669 153**	**112**	**-90 597**	**-14**
Bénéfice ou Perte	**139 749**	**23**	**67 276**	**11**	**72 473**	**108**

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

(3) Dont produits concernant les entités liées — *104 146* — *104 151*

(4) Dont intérêts concernant les entités liées — *8 086* — *7 040*

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025 dont le total est de 1 348 700,21 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 139 748,82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/06/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent des amortissements dérogatoires

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans :

- les charges et produits exceptionnels pour les provisions pour amortissements dérogatoires

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions — Sur sol propre				
Constructions — Sur sol d'autrui				
Constructions — Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles — Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles — Matériel de transport				
Autres immobs corporelles — Mat. bureau et mob. informatique				
Autres immobs corporelles — Emballages récupérables divers				
Immobs financières — Titres mis en équivalence				
Immobs financières — Titres de participations				
Immobs financières — Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	5 571,75			5 571,75
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	**5 571,75**			**5 571,75**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur Immobilisations - incorporelles				
	Sur Immobilisations - corporelles				
	Sur Immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur Immobilisations - titres de participation				
	Sur Immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	1 428,23		1 428,23	
	TOTAL	**1 428,23**		**1 428,23**	
	TOTAL GÉNÉRAL	**6 999,98**		**1 428,23**	**5 571,75**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation				
	Dont dotations & reprises - financières			1 428,23	
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ABG CLIMATIQUE - 37 avenue de la Tessoualle 49300 CHOLET - 401184189	100 000,00	1 457 517,00	51,00	209 572,00	209 572,00	51 734,00		8 997 068,00	438 061,00	102 204,00
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		96 000,00	96 000,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		62 287,00	62 287,00	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	820,40	820,40	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		51 734,33	51 734,33	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance		11 482,40	11 482,40	
	TOTAUX		**222 324,13**	**222 324,13**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	11 482,40
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**11 482,40**

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	96 000,00
Autres créances	62 287,00
Disponibilités	2 437,50
TOTAL	**160 724,50**

CAPITAUX PROPRES

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	22 000,00	220 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		13 493,00	13 493,00		
Personnel & comptes rattachés		82 800,00	82 800,00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		52 549,42	52 549,42		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 284,00	24 284,00		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	825,53	825,53		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		197 755,76	197 755,76		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		2 003,22	2 003,22		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**373 710,93**	**373 710,93**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés 185 347,00

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SARL ABG FINANCES

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	6 143,78
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 893,00
Dettes fiscales et sociales	126 774,75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**145 811,53**

IN EXTENSO CENTRE OUEST
8, Rue Eugène Brémond
CS 40007
49308 CHOLET Cedex
Tél. 02 41 49 10 59 - Fax 02 41 49 10 50
SAS capital de 29 879 422 € - RCS Angers 792 047 037